

Compte rendu sommaire
Séance du Conseil Municipal
du 12 octobre 2017

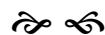
*Le conseil municipal de Saint-Jean de Sixt, dûment convoqué le 06 octobre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur **Pierre RECOUR**, maire.*

Présents : Yvette FAVRE-LORRAINE, Alain LEVET, Claudine MORAND GOY, Dominique ANTHOINE, Lorène LARUAZ, Dominique MASSON, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Didier LATHUILLE, Jean-Paul BARNIER, Corrine BESCHE, Michel CONTAT Odile LARUAZ, Éric TOFFOLI.

Absents : Jean-François TOCHON-FERDOLLET,

Pouvoir : Jean-Paul BARNIER à MORAND GOY



Approbation du compte rendu précédent

- Approuve le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 septembre 2017

Décisions du Maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal :

- Décision n° 3 – Tarification fil neige
- Décision n° 4 – Aménagement MO Centre Bourg

Travaux Le Villaret - Subventions :

- Approbation du projet de travaux sur le secteur des Epinettes, soit la création d'un cheminement piéton sécurisé au bord de la D4, le déplacement et la création d'un arrêt de bus, la recalibration de la D4 ainsi que le captage des eaux pluviales avec surdimensionnement.
- Ces travaux seront supportés par les Communes de St Jean de Sixt, du Grand-Bornand, de la RET, la SPL « O des Aravis », le Conseil Départemental ainsi qu'un particulier.
- Autorisation au Maire de solliciter le Conseil Départemental et toutes autres instances à des fins de subventionnement.

Location appartement Presbytère :

- Avis favorable à la location de l'appartement du Presbytère durant la période du 1^{er} décembre 2017 au 30 avril 2018.
- Fixation du loyer mensuel à 950 € charges comprises.

Décision modificative n° 3 – Budget Assainissement :

- Adoption, suite à la dissolution du SMDEA et du transfert des emprunts à la SPL «O des Aravis», de la décision budgétaire modificative afin d'équilibrer le budget.

Décision modificative n° 1 – Budget Eau :

- Adoption, suite à la dissolution du SMDEA et du transfert des emprunts à la SPL «O des Aravis», de la décision budgétaire modificative afin d'équilibrer le budget.

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacement :

- Autorisation au Maire de recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Questions diverses :

Les Elfes

- ◆ Réflexion sur le type d'activités proposées dans le cadre d'une éventuelle acquisition inter communale du site des Elfes.

Bulletin municipal

- ◆ Le conseil finalise les articles à paraître dans le prochain Bulletin Communal.

Luge 4 saisons

- ◆ Réflexion sur le site du Crêt suite à la visite à la « Sambuy » de leur installation de luge.

Crédits extra scolaires

- ◆ Une réunion se tiendra prochainement avant la prise d'une délibération officielle.

A 22 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance.

La prochaine séance du conseil municipal, se tiendra le **jeudi 16 novembre 2017 à 20h30.**

Le Maire,
Pierre RECOUR.